

7 heures

Formation e-learning

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maîtriser les différentes possibilités qu'offre la clause bénéficiaire permet d'apporter un conseil, créateur de valeur pour le client en s'adaptant parfaitement à ses enjeux de transmission.

Cette formation vous permettra de connaître toutes les subtilités de la rédaction d'une clause bénéficiaire en assurance vie afin de valoriser votre expertise professionnelle.

COMPETENCES VISEES

Maîtriser la clause bénéficiaire des contrats d'assurance vie

PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de satisfaire à leurs obligations de formation continue de 15 heures par an

PRE REQUIS

La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier, détenteur d'une habilitation IAS

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Alternance de pratique et de théorie dans le cadre de l'apprentissage.

La formation CLAUSEBENEF est de 7h00

INTERVENANT



Jean-Jacques BRANCHE

Auteur de l'Approche patrimoniale de l'Assurance-vie

BUDGET

Sur devis

Frais pédagogiques compris

FORMATION CLAUSE BENEFICIAIRE ET ASSURANCE-VIE

PROGRAMME

- **Partie 1 – Désignation des bénéficiaires : le principe**
 - Désignation des bénéficiaires : parlons clair
 - De l'importance du conseil
 - Ce que devrait contenir une désignation bénéficiaire
- **Partie 2 – Désignation bénéficiaire démembrée**
 - Démembrement : rappel et exemples
 - Démembrement choisi par une clause à options
 - Démembrement du bénéfice : le quasi-usufruit
- **Partie 3 – Possibilité de prévoir le rapport et la réduction en assurance vie**
 - Le principe : ni rapport ni réduction
 - S'agit-il d'une disposition d'ordre public ?

1 Webinaire filmé pour bien comprendre

5 Quizz pour s'entraîner